

Zeitschrift: Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica

Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft

Band: 69 (2012)

Heft: 2

Artikel: Julien l'Arien critique du poète astrologue Anoubion

Autor: Schubert, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-325296>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Julien l'Arien critique du poète astrologue Anoubion

Par Paul Schubert, Genève

Abstract: Julien l'Arien (IV^e s. ap. J.C.), auteur d'un *Commentaire à Job*, nous a conservé plusieurs fragments d'Anoubion, un poète astrologue auteur de distiques élégiaques, en les citant dans une tirade critique de l'astrologie. La publication récente d'une édition consolidée des fragments d'Anoubion, ainsi que d'un compte rendu approfondi, justifie que l'on revienne sur les citations faites par Julien. Il est en effet possible de préciser la manière dont l'auteur chrétien a utilisé ses sources. L'ordre d'apparition des passages cités dans le poème original d'Anoubion doit en outre être corrigé.

Les astrologues égyptiens ont joui d'une prestigieuse réputation auprès d'une partie importante de la population de l'Empire romain. Ils représentaient par conséquent un adversaire de taille pour les auteurs chrétiens, lesquels se sont efforcés de démonter les principes mêmes de l'astrologie. C'est dans ce contexte qu'un auteur du IV^e siècle identifié aujourd'hui sous le nom de Julien l'Arien s'en est pris à l'un des chantres de l'astrologie, Anoubion de Diospolis (Thèbes), auteur d'un poème dont il ne nous reste que des fragments. La publication récente de nouveaux fragments retrouvés grâce à des papyrus, ainsi que la parution d'une édition consolidée de tout le matériel relatif à Anoubion, suivie d'un compte rendu détaillé, a renouvelé l'intérêt des chercheurs pour ce poème¹.

L'objet du présent article sera d'analyser le contenu d'une série de citations du poème d'Anoubion apparaissant dans les attaques de Julien l'Arien, afin de mieux comprendre comment les vers cités ont pu s'insérer dans le poème original, et comment Julien lui-même a utilisé le matériel dont il disposait. Il sera donc nécessaire de commencer par situer brièvement les personnages d'Anoubion et de Julien l'Arien, avant de passer à l'examen proprement dit des passages pertinents chez ce dernier auteur.

- 1 Cf. P.Oxy. LXVI 4503–4507 (publiés en 1999 par D. Obbink). Édition des témoignages et fragments d'Anoubion: D. Obbink (ed.), *Anubio. Carmen astrologicum elegiacum* (München/Leipzig 2006). Un nouveau fragment a été publié en 2010 dans P.Gen. IV 157; commentaire détaillé: P. Schubert, «Le papyrus de Genève inv. 268: un nouveau fragment du poème astrologique d'Anoubion, précurseur de Firmicus Maternus», *CRAI* (janvier – mars 2009) 399–432. Un compte rendu approfondi de l'édition d'Obbink, avec un appendice consacré à P.Gen. IV 157, a été publié par S. Heilen, «Anubio reconsidered», *Aestimatio* 7 (2010) 127–192 <http://www.ircps.org/publications/aestimatio/pdf/Volume7/2010-14_HeilenBW.pdf>. Cet article constitue un apport fondamental pour la recherche consacrée à Anoubion.

Anoubion, poète élégiaque et astrologue

Le personnage d'Anoubion nous est connu en premier lieu par une tradition semi-léendaire rapportée par le roman du pseudo-Clément de Rome, un texte de contenu chrétien qui s'est constitué entre le II^e et le IV^e siècle². Clément, en accord avec l'Apôtre Pierre, observe les manigances de Simon le Magicien, personnage bien connu pour avoir voulu acheter à prix d'argent le don consistant à transmettre le Saint Esprit (*Actes des Apôtres* 8,9–24). Dans le roman pseudo-clémentin, Simon est accompagné de deux disciples: d'une part un Alexandrin du nom d'Appion Pleistonicsès, d'autre part un certain Annoubion de Diospolis, présenté explicitement comme un astrologue. La graphie particulière de ces deux noms, avec à chaque fois la double consonne, semble constituer une convention par laquelle le lecteur est averti qu'il ne s'agit pas de personnages réels, mais d'une réinterprétation de figures connues. Derrière Appion, on reconnaît en effet Apion d'Alexandrie, tandis qu'Annoubion fait référence à l'astrologue Anoubion, mentionné par d'autres sources³.

La présence de l'Apôtre Pierre dans le roman pseudo-clémentin permettrait de situer indirectement l'activité d'Anoubion vers le milieu du I^{er} siècle de l'ère chrétienne; le récit en fait aussi un Égyptien, originaire de Diospolis, selon toute vraisemblance Diospolis Magna, autrement dit Thèbes. C'est la ville d'origine d'un autre astrologue, Héphestion, actif au V^e siècle, dont les *Apotelesmatika* nous sont conservés. Il convient cependant de noter que rien ne nous garantit l'exactitude des données transmises par le pseudo-Clément. Les témoignages de la tradition indirecte sont relativement tardifs, et les papyrus ne nous livrent des fragments du poème d'Anoubion qu'à partir de la fin du II^e siècle, voire seulement au III^e siècle. En l'absence d'un élément décisif qui permettrait de trancher, il paraît donc plus prudent de situer la période d'activité d'Anoubion entre le I^{er} et le III^e siècle⁴.

Les critères d'attribution de divers fragments à Anoubion reposent pour l'essentiel sur un passage d'Héphestion de Thèbes, où il cite une séquence de six

2 Cf. M.J. Edwards, «The *Clementina*: A Christian Response to the Pagan Novel», *CQ* 42 (1992) 459–474.

3 Cf. J.N. Bremmer, «Foolish Egyptians: Apion and Anoubion in the *Pseudo-Clementines*», in A. Hilhorst/G.H. van Kooten (ed.), *The Wisdom of Egypt* (Leiden/Boston 2005) 311–329. Le phénomène de la double consonne ne tient vraisemblablement pas à un accident phonologique lié à l'origine égyptienne de ces noms théophoriques (Apion étant associé au dieu égyptien Apis, et Anoubion à Anubis). En effet, le roman pseudo-clémentin reproduit le même phénomène avec une certaine Mattidia, reprise d'une Matidia dont le caractère romain ne fait pas de doute.

4 D. Pingree (ed.), *The Yavanajātaka of Sphujidhvaja* (Cambridge [Mass.] 1978) II 422, situe l'activité d'Anoubion entre le II^e et le III^e siècle, toutefois sans justifier sa position.

distiques élégiaques qu'il attribue nommément à Anoubion⁵. Ce dernier est le seul poète astrologique grec connu qui ait utilisé le distique élégiaque⁶.

En ce qui concerne les fragments papyrologiques attribués à Anoubion, le nom de l'auteur ne figure nulle part. En revanche, il convient de relever que plusieurs de ces passages trouvent un parallèle très proche chez un prosateur latin du IV^e siècle, Firmicus Maternus, auteur de la *Mathesis*: dans cet imposant manuel d'astrologie, il semble que l'auteur s'est inspiré – au moins pour les chapitres 6,3–31 – de la même source qu'Anoubion⁷. On considère donc que tous les passages de nature astrologique rédigés en grec au moyen de distiques élégiaques, et qui de surcroît trouvent un parallèle chez Firmicus Maternus 6,3–31, peuvent être attribués à Anoubion avec un degré de certitude élevé⁸. Quant aux passages en distiques élégiaques qui n'ont pas de parallèle chez Firmicus Maternus, leur attribution à Anoubion est moins certaine, mais demeure néanmoins assez probable.

L'impact d'Anoubion a été relativement durable, puisque Jean Tzétzès le mentionne encore au XII^e siècle⁹. Il est intéressant de relever le fait que, dans le contexte du christianisme, Tzétzès récupère en quelque sorte les astrologues en leur attribuant une vision allégorique de la Création. L'astrologie, d'abord décriée par certains philosophes païens, a été régulièrement attaquée par les chrétiens, et c'est dans ce contexte que nous retrouvons Julien l'Arien¹⁰.

Julien l'Arien critique de l'astrologie

Les passages que nous examinerons sont tirés d'un commentaire au livre de *Job*, que l'on a longtemps attribué à Julien, évêque d'Halicarnasse au VI^e siècle¹¹. Un réexamen a permis de conclure que rien n'autorisait cette identification, et que

5 Cf. Heph. Theb., *Apotel.* 2,2 Παρὶ μοίρας ὀροσκόπου (vol. I p. 90,20 – 91,2 Pingree) = Anubio F 2 Obbink. Les six distiques sont introduits par la formule: ὁ δὲ Ἀνουβίων ἐν τοῖς ἐλεγείοις τάδε φησὶν «Anoubion dit ce qui suit dans ses vers élégiaques».

6 Cette singularité d'Anoubion a déjà été relevée par W. Kroll, *Philologus* 57 = n.s. 11 (1898) 132.

7 Cf. F 1.3.4.5.6 Obbink; P.Gen. IV 157. De nombreux savants ont considéré que Firmicus s'était inspiré directement d'Anoubion; Heilen, *art. cit.* (*supra* n. 1), démontre cependant de manière convaincante que Firmicus ne connaissait sans doute pas Anoubion, mais qu'il s'est servi d'une source commune, remontant vraisemblablement à la période hellénistique.

8 Cf. Heilen, *art. cit.* (*supra* n. 1) 130.

9 Cf. Doroth. Test. IIIc et III d Stegemann = App. III F 1 et 2 Pingree; Anub. T 4 et 5 Obbink.

10 Dans le *De divinatione* (2,87–99), où Cicéron démonte les thèses de l'astrologie, on trouve des échos du débat féroce qui a opposé divers courants philosophiques à la période hellénistique, la plupart des Stoïciens étant favorables à la doctrine astrologique, tandis que les Épicuriens et les néo-Académiciens la rejetaient. Le problème posé par les jumeaux, pour ne citer qu'un exemple célèbre, a occupé aussi bien Posidonios d'Apamée que Cicéron, puis finalement Augustin.

11 Cf. H. Usener, «Aus Julian von Halikarnass», *Rheinisches Museum* n.s. 55 (1900) 321–340 = *Kleine Schriften* IV 316–330; en particulier 335–337: fragments d'Anoubion dans le *Commentaire à Job*.

l'auteur du commentaire était un représentant de l'hérésie arienne¹². Celui que l'on appelle désormais Julien l'Arien aurait donc écrit son commentaire entre 357 et 365 ap. J.-C.

Dans le commentaire, Julien s'arrête en particulier sur LXX *Job* 38,7:

ὄτε ἐγεννήθη ἄστρα, ἤνεσάν με φωνῇ μεγάλη πάντες ἄγγελοί μου
 «Lorsque les astres ont été créés, tous mes anges ont chanté ma louange d'une voix forte.»

Dieu est présenté comme le créateur des astres, ce qui pousse Julien à une assez longue digression. Celle-ci, clairement délimitée par l'auteur, se détache du commentaire à *Job* par la longueur et le style, mais aussi par les citations d'auteurs païens que l'on y trouve¹³.

L'argument central de cette digression est introduit de la manière suivante:

εἰ τοίνυν ὑμνητὸς καὶ αἰνετὸς ὁ θεὸς ἐπὶ τῇ κατασκευῇ τῶν ἄστρον, πῶς φασὶν τινες τῶν ἐκμελεστέρων αἰτίους κακῶν εἶναι τοὺς ἀστέρας; εἰ γὰρ τοῦτο δοθείη, οὐ τοσοῦτον <αἴτιοι> ἔσονται ὅσον ὁ τούτων ποιητὴς ἢ φαύλους ποιήσας ἢ γενομένους μὴ κωλύσας ἐνεργεῖν τὰ κακά¹⁴.

«Si donc on peut célébrer et louer Dieu d'avoir établi les astres, comment se fait-il que des voix dissonnantes affirment que les astres causent des maux? Car si tel était le cas, ils n'en seraient pas responsables autant que leur créateur, qui soit les aurait créés mauvais, soit une fois créés ne les empêcherait pas de faire le mal.»

Après avoir quelque peu développé cette ligne d'argumentation, Julien change de ton et se lance dans une vibrante parodie oratoire. S'adressant à un adversaire dans un procès fictif, il l'invective, ironise sur ses positions, et va jusqu'à citer les paroles de la partie adverse. Ces citations sont de deux natures. Il y a d'une part des passages tirés des écrits de poètes païens nommés explicitement, et qui sont censés corroborer la position de Julien: Aratos, Ménandre et Sotade le Comique sont ainsi appelés à témoigner en faveur de l'orateur improvisé. D'autre part, Julien tente de mettre en évidence les contradictions présentes dans les écrits de l'adversaire lui-même, qui n'est pas nommé. Il lui attribue un premier groupe de vers, composés de deux distiques élégiaques et un pentamètre; la deuxième citation comprend deux hexamètres; enfin, la troisième est faite de deux distiques élégiaques.

Qui est cet adversaire que Julien vise avec une telle véhémence? Tout porte à croire qu'il ne s'agit pas d'une seule et même personne; l'absence même d'un

12 Cf. R. Draguet, «Un commentaire grec arien sur Job», *RHE* 20 (1924) 38–65. Son verdict a été confirmé par D. Hagedorn, *Der Hiobkommentar des Arianers Julian* (Berlin/New York 1973), à qui revient le mérite d'avoir mieux cerné l'identité de Julien l'Arien. Sur les questions astrologiques, voir en particulier Hagedorn LXIV–LXXII.

13 Cf. Hagedorn, *op. cit.* (*supra* n. 12) LXVI.

14 Jul. Ar., *Comm. in Job* p. 253,1–4 (Hagedorn).

nom suggère que nous avons affaire à une figure générique, celle du poète astrologue. Le premier et le troisième ensemble de vers sont en distiques élégiaques, attribués par la critique moderne au poème perdu d'Anoubion. En revanche, la citation intermédiaire, en hexamètres, n'est vraisemblablement pas tirée de la même source. Un astrologue du VII^e siècle, Rhétorios, reprend le même passage pour l'attribuer à Dorotheos de Sidon, auteur d'un poème astrologique en hexamètres composé vraisemblablement au I^{er} s. ap. J.-C.; nous reviendrons plus bas sur ce passage¹⁵. Le rapprochement n'est pas anodin: en effet, de même que nous avons déjà vu Firmicus Maternus utiliser – pour une partie de son manuel astrologique – la même source qu'Anoubion, source aujourd'hui perdue, de même il ne fait aucun doute que Dorotheos a puisé dans le même texte. Si le poème hexamétrique de Dorotheos n'est plus conservé, on peut néanmoins se faire une idée de son contenu grâce à une traduction arabe, reposant elle-même sur une version persane qui traduisait l'original grec¹⁶. Pour conclure sur la question de l'identité de l'adversaire auquel s'attaque Julien, il s'agit vraisemblablement d'une figure générique représentée par les écrits combinés de deux poètes astrologues, Dorotheos et Anoubion. Il convient maintenant de faire la synthèse de l'argumentation développée par Julien dans sa digression au passage de *Job*, avant de porter une attention plus particulière aux citations que l'on peut attribuer à Anoubion.

Argumentation de Julien contre l'astrologie

Pour mieux saisir le contenu du commentaire de Julien, rappelons tout d'abord que l'astrologie antique repose sur l'observation de la position des astres dans le ciel, plus précisément le long du cercle du zodiaque. Les cinq planètes connues alors étaient Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure, auxquelles il faut ajouter les deux luminaires, c'est-à-dire le Soleil et la Lune. Ces astres pouvaient être localisés le plus souvent par leur position soit dans un signe du zodiaque, soit dans un des quatre centres, c'est-à-dire l'un des quatre points cardinaux de la voûte céleste: l'Ascendant (ou Horoscope), le Milieu du Ciel, le Couchant ou l'Hypogée. Dans l'astrologie dite généthliaque, une personne voyait à sa naissance son avenir déterminé par la position relative des astres entre eux, ainsi que par la localisation absolue de ces mêmes astres en des lieux déterminés de la voûte céleste¹⁷.

15 Les fragments de Dorotheos sont rassemblés par D. Pingree (ed.), *Dorotheus Sidonius, Carmen astrologicum* (Leipzig 1976). Pour le passage identifié par Rhétorios, cf. Dorotheos, I 6,2–5 (p. 326 Pingree).

16 Le texte arabe est accessible dans une traduction anglaise produite par Pingree. Sur la position relative des divers auteurs et textes qui dépendent de la source désormais perdue, cf. Heilen, *op. cit.* (*supra* n. 1) 136.

17 Pour compléter ce trop bref rappel des principes fondamentaux de l'astrologie grecque, le lecteur

Un bref survol de la ligne d'argumentation suivie par Julien se justifie notamment par le fait qu'il n'existe à ce jour aucune traduction du *Commentaire à Job* de Julien l'Arien. Au début de la digression, l'auteur pointe du doigt le conflit d'autorité entre d'une part Dieu, créateur du monde et bienfaiteur, et d'autre part les astres, qui sont censés causer des malheurs bien qu'ils soient soumis à leur créateur. Certaines prédictions en particulier, annonçant la naissance de futurs meurtriers, d'adultères ou de voleurs, contredisent plusieurs points du Décalogue: «Tu ne tueras point; tu ne commettras pas d'adultère; tu ne voleras pas.»¹⁸ C'est dans ce contexte que Julien lance une première apostrophe à son adversaire, en paraphrasant une prédiction selon laquelle Mars, lorsqu'il est en trigone avec Vénus, produit des adultères. On reconnaît une allusion indirecte au célèbre épisode des amours d'Arès et Aphrodite dans l'*Odyssée* (8,266–366); les caractéristiques mythologiques des divinités identifiées aux planètes sont donc à mettre en rapport direct avec leur influence sur la géniture. Pour l'apologète chrétien, il existe un conflit entre les prescriptions de la loi mosaïque et l'*exemplum* transmis par l'*Odyssée*.

Une fois son attention focalisée sur le cas d'Arès/Mars, Julien poursuit son invective avec une série de trois citations relatives à cette planète; elles seront traitées plus bas sous les sigles respectifs **a–b–c**. Les deux premiers passages annoncent la naissance d'hommes de pouvoir, tandis que la troisième signale des dommages et des troubles. L'utilisation des particules *καὶ γάρ* pour introduire ce dernier vers a paru bizarre à Hagedorn, qui les a entourées de croix philologiques. Il me semble toutefois que le texte est défendable si l'on saisit l'ironie de l'auteur: Mars produit des hommes de pouvoir, mais aussi des troubles; autrement dit, le pouvoir serait fauteur de troubles. Un tel raccourci peut sembler surprenant à un lecteur critique, mais il correspond bien au ton utilisé dans le reste du passage.

Notre commentateur souligne ensuite une conséquence du dogme astrologique: la prédestination dispense l'individu de devoir faire des choix moraux, et la victime d'un meurtre ou d'un adultère ne pourra pas se plaindre de ce qu'elle a subi puisque ce seraient les dieux qui auraient poussé le coupable à commettre son acte¹⁹. Julien s'étonne aussi des changements de fortune de personnes nées dans la royauté qui finissent dans une position humble, ou *vice versa*²⁰. Il rappelle enfin l'argument bien connu des adversaires de l'astrologie selon lequel des personnes nées en même temps n'ont pas eu un destin identique²¹.

pourra se référer à un ouvrage vieilli sous de nombreux aspects, mais toujours très clair quant à la description du système astrologique: A. Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque* (Paris 1899).

18 Cf. Jul. Ar. p. 254,21 (Hag.); *Exode* 20,13–15.

19 Jul. Ar. p. 256,1–10 (Hag.).

20 Jul. Ar. p. 256,18 – 257,2 (Hag.).

21 Jul. Ar. p. 257,3 – 258,2 (Hag.).

Julien s'arrête maintenant sur ce qu'il considère comme une absurdité dans le système des domiciles. Dans la théorie astrologique, chacune des planètes a une préférence pour deux signes du zodiaque qui se font face selon un axe de symétrie traversant le cercle zodiacal (dix signes couverts par cinq planètes); il en va de même pour le Soleil et la Lune, avec chacun un signe (deux signes couverts par les deux lumineux)²². Les douze signes du zodiaque sont ainsi considérés comme des «domiciles» (οἶκοι).

καίτοι πρὸς τὴν τοῦ μεγέθους ἀναλογίαν πλείονας μὲν ἐχρῆν πάντων οἴκους ἀπονεμεθῆναι Ἡλίῳ, δευτέρους δὲ μετ' ἐκεῖνον Σελήνῃ, καὶ (μετὰ) ταῦτα ἴσα τῆς ἀξίας πρὸς (τοὺς) ἄλλους ἀναδάσασθαι. σὺ δέ, ὥσπερ πᾶν ὅτιοῦν σοι δοκεῖ ἐξὸν εἰκαίως ποιεῖν ἢ λέγειν, οὕτως αὐθαδῶς διανέμεις. Ἡλιον μὲν καὶ Σελήνην ἐν τοῖς τῶν οἴκων ἀφορισμοῖς οὕτω πλεονεκτεῖς, τοῖς δὲ μικροτέροις τούτων ἄστροις τὸ πλεόν ἔχειν ἐκείνων ἀπονέμεις²³.

«Or en vertu du principe d'analogie de la taille, il faudrait attribuer au Soleil des domiciles plus nombreux qu'à tous, et en deuxième après lui à la Lune, puis après cela distribuer aux autres une part proportionnelle à leur dignité. Mais toi, comme tu crois qu'il t'est permis de faire ou dire ce que bon te semble, voilà avec quelle audace tu distribues (les parts)! Comme tu insultes le Soleil et la Lune dans ta délimitation des domiciles, tandis qu'aux plus petits de ces astres, tu attribues une part plus grande qu'aux premiers!»

Julien dresse ensuite une liste de termes techniques relevant de l'astrologie, entre autres les abaissements (ταπεινώματα) et les exaltations (ὑψώματα)²⁴. Mais il passe rapidement à la question du lien entre les astres et le lieu qui les accueille (ci-dessous **d**). Puis il évoque la double question du lieu et du mouvement²⁵: il réfute l'idée selon laquelle le lieu dans lequel se trouve le natif pourrait influencer son comportement, en s'appuyant notamment sur l'exemple de la dispora juive qui ne semble pas affectée par ses migrations; quant au mouvement des astres, il ne serait pas une cause en soi, puisqu'il serait lui-même produit par Dieu.

22 Les correspondances sont énumérées par Julien (p. 258,5–8 [Hag.]): Soleil = domicile dans le Lion; Lune = Cancer; Saturne = Capricorne + Verseau; Jupiter = Sagittaire + Poissons; Mars = Bélier + Scorpion; Vénus = Taureau + Balance; Mercure = Gémeaux + Vierge. On relèvera au passage que Julien cite les planètes dans leur ordre traditionnel d'énumération, dont il sera à nouveau question plus loin.

23 Jul. Ar. p. 258,8–14 (Hag.).

24 Les astrologues grecs considèrent qu'une planète connaît son «exaltation» (ὑψωμα), c'est-à-dire un accroissement d'énergie, dans le signe du zodiaque où elle a la plus forte influence; le point diamétralement opposé correspond à son «abaissement» (ταπείνωμα). Cf. Bouché-Leclercq, *L'astrologie grecque* 193–199.

25 Jul. Ar. p. 259,1–13 (Hag.).

Notre auteur arrive alors au second groupe de citations en distiques (ci-dessous e-f), qu'il utilise pour illustrer la question du libre arbitre²⁶. Les deux premiers vers évoquent la présence de la planète Saturne dans le domicile de Vénus, qui produit des castrats et des adultères – on reconnaît une référence indirecte à l'épisode de la castration d'Ouranos, suivi de la naissance d'Aphrodite (Hes. *Theog.* 176–200). Les deux vers suivants prédisent des conséquences proches mais non identiques, avec la naissance d'un prostitué et d'un débauché. Selon les astrologues, les traits de caractère les plus marquants seraient déterminés par l'influence des signes du zodiaque; Julien défend au contraire le libre arbitre de l'homme face au péché et affirme que son adversaire est lui aussi un partisan de ce même principe: l'astrologue inciterait en effet son lecteur à la prière avec l'expression εὐχέσθω (...) μὴ κατὰγειν γένεσιν (f). Après avoir affirmé à nouveau la bonté de Dieu, lequel ne peut être la cause des maux des hommes, Julien prend à témoin deux auteurs comiques, Ménandre et Sotade, en les citant²⁷. C'est ainsi qu'il achève sa longue digression, dont la motivation principale consistait – rappelons-le – à commenter un passage de *Job* affirmant que les astres avaient été créés par Dieu.

Trois ensembles de citations attribuées à Anoubion et à Dorotheos

Au terme de ce survol synthétique du passage de Julien, il convient d'examiner de manière plus détaillée les trois groupes de citations tirées de poèmes astrologiques, à savoir deux groupes de forme élégiaque, ainsi qu'une paire d'hexamètres dactyliques.

Pour plus de commodité, ces passages sont désignés par des lettres, de a à f, dans leur ordre d'apparition chez Julien. Le texte présenté ici est – à une exception près – celui de l'édition de Dieter Hagedorn de Julien l'Arrien; les remarques critiques formulées par Heilen sont signalées en notes.

Jul. Ar., *Comm. in Job* p. 255,3–11 (Hagedorn) = Anubio F 22,1–9 (Obbink):

τί δ' ἄρα τῶν ἄστρον καταπεύδη λέγων ὅτι ἄν τριγωνίση Ἄρης τὴν Ἀφροδίτην, μοιχοῦς ποιῆι; καὶ πάλιν·

a1 κεντρογραφηθείσης δὲ μετ' Ἡελίοιο Σελήνης,

a2 μείζονας, ἐνδόξους καὶ βασιλεῖς προλέγει.

καὶ μετὰ βραχέα·

26 Jul. Ar. p.259,14 – 260,17 (Hag.).

27 Jul. Ar. p. 260,17 – 261,20. Cf. Men. fr. 500 K.A. Deux vers de Ménandre ont particulièrement retenu l'attention des lecteurs antiques: ἅπαντι δαίμων <ἀνδρὶ> συμπαρίσταται | εὐθὺς γενομένῳ μυσταγωγὸς τοῦ βίου «Aux côtés de chaque homme se tient une divinité, dès sa naissance, pour l'initier à la vie»; cf. Plut. *De tranquil. animi* 474b; Clem. Alex. *Strom.* 5,14,130; Eus. *Prepar. Evang.* 13,13,59; Amm. Marc. 21,14,3. Pour Sotade, cf. fr. 4 K.A. Il est identifié comme un poète de la comédie dite moyenne; cf. *Souda* σ870 (= T1 K.A.); Athen. *Deipn.* 7,293a (= T2 K.A.).

- b1** εἰ δ' Ἄρην ἐσίδοις εἰς τὸν Διὸς ἀγλαὸν οἶκον²⁸,
b2 θαρρῶν ἡγεμόνας προσδέχου ἢ βασιλεῖς.
καὶ ἐξῆς· καὶ γάρ·
c1 δεινὰ σίνη τευχῶν ἢ θορύβους ἐπάγει.

«Pourquoi donc profères-tu des mensonges sur les astres, en disant que, “si Arès (Mars) est en trigone avec Aphrodite (Vénus), il produit des adultères”? Et de nouveau: “Si en outre la Lune est inscrite dans un centre avec le Soleil, (l’astre) annonce des personnes de statut supérieur, illustres, ainsi que des rois.” Et un peu plus loin: “Si tu aperçois Arès (Mars) se rendant dans le splendide domicile de Zeus (Jupiter), attends-toi à coup sûr à des généraux et à des rois.” Et ainsi de suite; et de fait: “Il provoque de terribles dommages par les armes, ou des troubles.”»

Jul. Ar., *Comm. in Job* p. 258,19–21 (Hagedorn) = Dorothe. Sid. (p. 326 Pingree)²⁹:

- πάλιν δ' αὖ μεταβαλλόμενος φῆς·
d1 ἀστήρ οὐκέτι φαῦλος, ἐπὶν ἀγαθὸν τόπον εὔρη,
d2 οὐδ' ὁ τόπος γε κακός, χρηστὸν ὅταν ἀσπάζηται.
«Changeant à nouveau de sujet, tu dis: “Un astre n’est plus défavorable lorsqu’il trouve un lieu favorable; et un lieu n’est pas mauvais, lorsqu’il accueille un bon (astre).”»

Jul. Ar., *Comm. in Job* p. 259,21 – 260,7 (Hagedorn) = Anubio F 22,10–15 (Obbink):

- καὶ αὐτός μοι συνάδεις· φῆς γὰρ αὐτεξουσίους ἡμᾶς εἶναι· μετὰ γὰρ τὸ εἰπεῖν·
e1 ἦν δὲ Κρόνον ἐσίδη³⁰ γεραρῶ³¹ ἐν Κύπριδος οἴκῳ
e2 γάλλους ἢ μοιχοὺς ἔννεπε τὴν γένεσιν
προτρέπων δὴ ἐπ' εὐχὴν λέγεις·
f1 εὐχέσθω δ', εἰ μοιχὸς ἀνὴρ καὶ ἄσωτος ἀκούσαι,
f2 πόρνου (καὶ) μαλακοῦ μὴ κατάγειν γένεσιν.
καίτοι, ὦ ἀγαθέ, ἡ εὐχὴ τί δύναται πρὸς τὴν τῆς γενέσεως ἀνατροπὴν;

28 Heilen, *op. cit.* (*supra* n. 1) 171 trouve la formulation de cette fin de vers suspecte: il propose de corriger en ἐν τῷ Διὸς ἀγλαῷ οἴκῳ. Il exprime aussi des doutes en ce qui concerne la leçon ἐσίδοις. Ces remarques n’ont toutefois pas de pertinence directe pour le propos exposé ici.

29 L’hexamètre **d1** est aussi cité par Julien de Laodicée (V^e s. ap. J.-C., à ne pas confondre avec Julien l’Arien): cf. F. Cumont, *Codices Italici = Catalogus Codicum Astrologorum Graecorum* IV, p. 105,15, dans une discussion sur l’influence des lieux sur les effets d’un astre.

30 Heilen, *op. cit.* (*supra* n. 1) 171 trouve cette forme suspecte.

31 La tradition manuscrite présente une forme impossible, γεραροῦν, qui a été corrigée en γεραρῶν par Jacques de Billy (Jacobus Billius), *Sacrarum observationum libri duo* (Paris 1585), suivi par Hagedorn. Heilen, *op. cit.* (*supra* n. 1) 172 exprime un doute sur cette correction, préférant une conjecture de Hermann Usener: παρέοντ'. La difficulté métrique que présente la conjecture de Jacques de Billy est cependant aisément surmontée par l’adoption de γεραρῶν.

«Et tu joins toi-même ton chant au mien: car tu dis que nous sommes libres de nos choix. En effet, après avoir dit: “Si tu aperçois Cronos (Saturne) dans le vénérable domicile de Cypris (Vénus), donne à la naissance l'appellation de castrats ou d'adultères”, voilà que tu incites à la prière en disant: “Si c'est un homme adultère et irrécupérable qui entend (la prédiction), qu'il prie de ne pas recevoir une géniture de prostitué et de débauché.” Or la prière, mon brave, en quoi peut-elle contrecarrer les effets de la naissance?»

Pour la cohérence du propos, nous traiterons d'abord tous les passages de forme élégiaque (**a-c** + **e-f**), avant de revenir sur les deux hexamètres dactyliques (**d**) qui apparaissent chez Julien entre les deux ensembles élégiaques. En ce qui concerne **a-c**, nous sommes en présence d'un ensemble comprenant une paraphrase, suivie de cinq citations en vers. La paraphrase peut avoir pour origine le poème d'Anoubion, mais on ne saurait exclure une référence à Dorotheos de Sidon – voire une autre source présente dans une compilation. Elle fait allusion à une configuration dans laquelle, sur le cercle du zodiaque, Mars et Vénus se trouveraient placés à deux points distincts d'un triangle équilatéral inscrit dans le cercle, autrement dit une position «en trigone», dans le jargon des astrologues. Si une telle configuration se produit au moment de la naissance d'une personne, le natif deviendra un adultère.

Dans le distique **a**, le poète évoque une situation dans laquelle le Soleil et la Lune seraient présents ensemble dans un même centre. Cette présence simultanée des deux luminaires produirait des natifs destinés à assumer des rôles de pouvoir.

Le distique **b** fait référence au domicile de Jupiter. Nous avons vu plus haut que Julien critiquait cette doctrine qui n'accordait qu'une place réduite au Soleil et à la Lune en comparaison avec les planètes. Quoi qu'il en soit, dans le cas des vers cités ici, c'est la présence de Mars dans le domicile de Jupiter qui produit des chefs et des rois.

Le pentamètre **c** est moins explicite; de plus, il manque l'hexamètre qui constituerait la première partie d'un distique. La mention de σίνος et de θόρυβος dans le même vers permet néanmoins d'associer la prédiction à Mars sur la base de deux passages des *Apotelesmatika* du pseudo-Manéthon (IV^e ou du V^e s. ap. J.-C.). À propos de Mars, il dit en effet: αἰεὶ τ' ἐν θορύβοισι καὶ ἐν σινέεσσι τίθησιν (3,54) «il place toujours dans les troubles et les dommages»; λύπας καὶ θορύβους, ἐγκλήματα καὶ σίνος αἰνόν (1,178) «des peines et des troubles, des plaintes et un terrible dommage».

Après avoir cité cet ensemble **a-c**, poursuivant de manière assez décousue son commentaire acerbe des vers qu'il a cités, Julien s'étonne de l'apparente contradiction entre l'image des dieux bienveillants et les dommages qu'ils sont censés causer.

εἰ δὲ θεοὶ ὄντες οὗτοι προνοοῦσιν, εἰπέ μοι, γλωσσοθάνατε, εἰ θεὸς Ἥλιος καὶ Σελήνη, πῶς ὁ μὲν φονέας, ὁ δὲ μοιχοὺς ἀπεργάζεται, ἦς (δ') ἔνεκα θόρυβοι³²;
 «Si ceux-ci veillent (sur l'ordre du monde) en tant que dieux, dis-moi, toi qui te tues par ta langue, si le Soleil et la Lune sont des dieux, comment se fait-il que l'un produise des meurtriers, l'autre des adultères, et que les troubles arrivent à cause d'une autre?»

Julien semble avoir perdu de vue le contexte de ses citations: les meurtriers sont condamnés par le Décalogue, mais n'apparaissent pas dans les trois passages **a–c** d'Anoubion; le Soleil et la Lune, comme nous le verrons plus loin, n'ont qu'une présence accessoire dans la citation **a**; quant au féminin ἦς, il suggère que Julien veut attribuer à la Lune les causes des troubles (θόρυβοι), alors que le vers **c** porte sur Mars.

Dans le distique **e**, nous observons la présence de Saturne dans le domicile de Vénus, provoquant la naissance de castrats et d'adultères. Quant au distique **f**, il doit suivre d'assez près le précédent, puisqu'il semble évoquer des conséquences encore pires qui découleraient de la première configuration.

Terminons avec les hexamètres **d1–2**, dont le contenu ne pose pas de difficultés majeures: ils traitent de l'influence des lieux sur les planètes qu'ils reçoivent. Par leur forme, ces vers ne sauraient appartenir à Anoubion. Comme nous l'avons vu plus haut, ils sont attribués explicitement à Dorotheos de Sidon par un astrologue plus tardif, Rhétorios. Cependant le second hexamètre présente une anomalie métrique: la seconde syllabe de χρηστόν doit être considérée comme longue, alors qu'elle est suivie par un mot commençant par une voyelle. L'irrégularité métrique est justifiée par Hagedorn à travers le parallèle avec **e1**, où les manuscrits présentent la leçon suivante: ἦν δὲ Κρόνον ἐσίδης γεραροῦν ἐν Κύπριδος οἴκῳ. Hagedorn opte pour la correction ἦν δὲ Κρόνον ἐσίδης γεραρὸν ἐν Κύπριδος οἴκῳ, laquelle induit une anomalie métrique du même type que celle que nous observons dans le vers qui nous occupe; les deux anomalies se justifieraient ainsi l'une l'autre. Il paraît toutefois préférable de lire ἦν δὲ Κρόνον ἐσίδης γεραρῶ ἐν Κύπριδος οἴκῳ, qui du même coup normalise le mètre³³. Si nous n'avions pas le témoignage de Rhétorios attribuant explicitement le vers à Dorotheos, il serait tentant de transformer l'hexamètre **d2** en un pentamètre, en remplaçant le verbe final à quatre syllabes par un autre à trois syllabes. L'avantage de ce transfert serait de pouvoir attribuer à Anoubion tous les vers évoqués ici; du même coup, l'adversaire de Julien prendrait une consistance plus précise, au lieu d'être un personnage générique représentant les poètes astrologues.

Or dans le fil de son argumentation, Julien s'adresse à un adversaire qui aurait changé de sujet (πάλιν δ' αὖ μεταβαλλόμενος φήσ), ce qui – *a priori* – suggérerait que l'adversaire serait une seule et même personne. De deux choses

32 Jul. Ar. p. 255,20–22 (Hag.).

33 Cf. *supra* n. 31.

l'une: soit les hexamètres **d1–2** sont attribués faussement à Dorotheos par Rhetorius, et ce double hexamètre cache un distique élégiaque (Julien s'adresserait alors à un adversaire unique et clairement identifiable, Anoubion); soit l'on s'en tient à l'attribution à Dorotheos et cet apparent paradoxe pourrait s'expliquer par l'existence d'une compilation astrologique qui réunirait divers passages, tirés notamment de Dorotheos et d'Anoubion. Autrement dit, Julien ne citerait pas les deux poètes à partir d'une version intégrale de leurs poèmes, mais d'un choix mêlant les citations; son adversaire générique se confondrait alors avec le compilateur. En l'absence d'une solution satisfaisante pour expliquer le passage d'un hypothétique distique à deux hexamètres, il ne sera pas possible de résoudre la difficulté. Il nous reste à revenir vers les passages dont l'attribution à Anoubion paraît relativement certaine (**a–c** + **e–f**), afin de voir comment ils s'articulent entre eux.

L'ordre probable des citations dans le poème d'Anoubion

Bien que le poème d'Anoubion nous soit pour l'essentiel perdu, nous disposons de deux éléments importants qui nous permettent de nous faire une idée de l'ordre dans lequel les données ont été traitées. En effet, Anoubion et Dorotheos de Sidon semblent s'être appuyés sur un même modèle de la période hellénistique, aujourd'hui perdu. Pour Dorotheos, outre la traduction arabe de la version persane de l'original grec, évoquée précédemment, nous disposons aussi d'un épitomé transmis par deux manuscrits sous le titre *Περὶ τῶν πρὸς ἀλλήλους σχηματισμῶν τῶν ἀστέρων, ἐκ τῶν Ἀνουβίωνος* «Sur les rapports qu'entretiennent les astres entre eux, tiré des écrits d'Anoubion»³⁴. Cet épitomé trouve divers parallèles dans la version arabe de Dorotheos, chez Vettius Valens et chez Firmicus Maternus. Bien que le titre suggère un résumé d'Anoubion, Stefan Heilen défend l'idée selon laquelle le résumé porterait pour l'essentiel sur le poème de Dorotheos³⁵.

L'intérêt de cet épitomé réside entre autres dans le fait qu'il présente une structure assez claire qui pourrait nous aider à comprendre comment Julien a pu extraire divers passages du poème d'Anoubion pour les disposer dans un ordre différent, au gré de sa propre ligne d'argumentation. L'ordre des sections traitées par l'*epitome* est le suivant:

34 Cf. Dorotheos, Sid. II 14–33 (p. 344–367 Pingree). Manuscrits: C = Marc. gr. 334 (XIV^e s.); H = Marc. gr. 335 (XV^e s.). Le texte figure aussi – en partie – dans le *Corpus Codicum Astrologorum Graecorum* II, p. 204–212; il est repris par Obbink dans son édition d'Anoubion (T 8, p. 4–19).

35 Heilen, *op. cit.* (*supra* n. 1) 134.

- Position en trigone des planètes et lumineaires: les astres se situent dans un triangle inscrit dans le cercle de la voûte céleste.
- Position en quadrat des planètes et lumineaires: les astres se situent dans un carré inscrit dans le cercle de la voûte céleste.
- Position en diamètre des planètes et lumineaires: les astres se font face à travers la voûte céleste.
- Conjonction des planètes et lumineaires: les astres se trouvent ensemble dans un même lieu.
- Position des planètes et lumineaires dans divers domiciles.
- Position des planètes et lumineaires dans des centres.

Si l'on reprend les passages cités par Julien, il est possible de situer approximativement leur place dans la structure qui vient d'être esquissée. Tout d'abord, la brève paraphrase précédant la citation du distique **a** fait référence à une position en trigone. On en trouve d'ailleurs un parallèle chez Firmicus Maternus, *Math.* 6,5,3, ce qui renforce l'hypothèse selon laquelle Julien serait en train de paraphraser Anoubion³⁶.

Pour Heilen, le distique **a** devrait se référer à la section relative à la position des astres dans les centres. Or la transition entre les distiques **a** et **b** se fait par l'expression καὶ μετὰ βραχέα. Les deux distiques apparaissent donc dans ce même ordre relatif dans la source de Julien, c'est-à-dire le poème d'Anoubion ou une compilation. Comme **b** touche à la position de Mars dans un domicile, cela signifierait – pour autant que le raisonnement de Heilen soit correct – qu'Anoubion aurait traité d'abord la position des astres dans les centres, puis dans les domiciles. Selon toute vraisemblance, le pentamètre **c** – comme on l'a déjà vu – est à placer avec **b**.

Il reste à situer la place relative des distiques **e** et **f** par rapport à **b** et **c**. Dans tous les cas, les prédictions font référence à des positions d'astres dans les domiciles, mais ces astres diffèrent: dans **b** et **c**, il s'agit de Mars présent dans le domicile de Jupiter; dans **e** et **f**, en revanche, Saturne se trouve dans le domicile de Vénus. Nous savons par ailleurs que, dans les catalogues de positions, les astrologues suivent normalement l'ordre de traitement suivant: Saturne – Jupiter – Soleil – Mars – Vénus – Mercure – Lune. Par conséquent, les vers décrivant la position de Saturne (dans le domicile de Vénus) ont dû figurer avant ceux où il était question de la position de Mars (dans le domicile de Jupiter).

36 Cf. Heilen, *op. cit.* (*supra* n. 1) 170–171.

Ces diverses considérations amènent Heilen à proposer l'ordre relatif suivant:

<i>Julien</i>	<i>Anoubion</i> (ed. Obbink)	<i>Contenu dans l'ordre suivi par Anoubion</i>
paraphrase	F 22,1–2	Mars et Vénus en trigone
a 1–2	F 22,3–4	Lune et Soleil dans le même centre
e 1–2 + f 1–2	F 22,10–15	Saturne dans le domicile de Vénus
b 1–2 + c 1	F 22,6–9	Mars dans le domicile de Jupiter

La localisation relative du distique **a** pose toutefois une difficulté. En effet, l'utilisation du génitif absolu *κεντρογραφηθείσης δὲ μετ' Ἡελίου Σελήνης*, avec la particule *δέ*, donne à penser que la condition énoncée dans le distique (Lune et Soleil dans le même centre) ne constitue pas la condition principale, mais un élément secondaire pour l'accomplissement de la prédiction; la condition principale, elle, aurait dû figurer dans les vers perdus qui précédaient. Or le résumé attribué à Anoubion nous fournit un complément d'information très précieux par le biais de la prédiction suivante:

ὁ Ζεὺς ἐν οἴκῳ Ἄρεως ἢ ὀρίοις ἡγεμόνας ἢ ἐταίρους ἡγεμόνων· τινὲς στρατοπεδαρχοῦσιν ἢ στόλου ἄρχουσι καὶ πόλεις ἀνορθοῦσι καὶ καταστρέφονται, εἰ δὲ καὶ ὁ Ἥλιος καὶ ἡ Σελήνη ἐπίκεντροι ὄντες ὑπὸ Διὸς καὶ Ἄρεως μαρτυρηθῶσιν, καὶ μάλιστα ἐν ἀρρενικοῖς ζῳδίοις ὄντες, βασιλεῖς ποιοῦσιν ἢ δυνάστας, φοβερούς, ζωῆς καὶ θανάτου ἐξουσίαν ἔχοντας³⁷.

«Jupiter dans le domicile ou les confins de Mars (produit) des chefs ou des compagnons de chefs; certains commandent à une armée ou à une flotte, redressent ou dévastent des cités. Si le Soleil et la Lune sont aussi sur un centre et sont regardés par Jupiter et Mars, et en particulier s'ils se trouvent dans des signes masculins, ils produisent des rois ou des souverains, effrayants, qui ont pouvoir de vie et de mort.»

Cette prédiction présente une correspondance presque exacte avec la configuration apparaissant dans notre distique: le Soleil et la Lune se trouvent ensemble sur un centre; il s'agit d'une condition secondaire. Dans le résumé, la condition principale nous est fournie de manière explicite (Jupiter dans le domicile ou les confins de Mars). On peut en déduire que le distique **a** ne provient pas d'une section consacrée à la position des astres dans les centres, mais de la section relative à la position des astres dans les divers domiciles, où figuraient déjà tous les autres vers élégiaques cités par Julien. En appliquant le principe usuel de la séquence du traitement des astres, on peut corriger la structure proposée par Heilen et rétablir l'ordre relatif suivant:

37 Doroth. II 29, 2 (p. 358,2–7 Pingree) = Anoubion T 8,432–437 (Obbink).

<i>Julien</i>	<i>Anoubion</i> (ed. Obbink)	<i>Contenu dans l'ordre suivi par Anoubion</i>
paraphrase	F 22,1–2	Mars et Vénus en trigone
e1–2 + f1–2	F 22,10–15	Saturne dans le domicile de Vénus
a1–2	F 22,3–4	Jupiter dans le domicile de Mars (condition secondaire : Lune et Soleil dans le même centre)
b1–2 + c1	F 22,6–9	Mars dans le domicile de Jupiter

On relèvera que l'expression καὶ μετὰ βραχέα, qui marque la séquence logique de **a** à **b**, s'insère naturellement dans ce nouvel arrangement: après avoir cité des vers relatifs à la position de Jupiter dans le domicile de Mars, Julien passe rapidement à Mars dans le domicile de Jupiter. Les deux passages n'étaient apparemment pas très éloignés, ce qui donne à penser qu'Anoubion ne s'est pas beaucoup étendu sur chaque rubrique du catalogue, ou que l'éventuelle compilation était fortement résumée.

Conclusion

La remise en place des citations n'est pas sans conséquences. Il est désormais établi que, à l'exception de la paraphrase relative à la position en trigone, Julien a cité neuf vers provenant tous d'une seule et même section, celle consacrée à la position des astres dans des domiciles. Les deux vers attribués à Dorotheos touchent à la position d'un astre dans un lieu, laquelle présente une analogie certaine avec la notion de domicile. Nous avons vu que l'attribution à Dorotheos est problématique; il n'est pas exclu que, derrière cette paire d'hexamètres, se cache un autre distique d'Anoubion. Julien s'est apparemment limité à une portion relativement réduite du poème d'Anoubion – ou d'une compilation – pour citer les paroles de l'adversaire. Il ne fait d'ailleurs pas que citer des vers relatifs à la position des astres dans les domiciles: il s'en prend aux principes mêmes qui régissent la notion de domicile, avec les luminaires qui n'auraient droit qu'à un domicile alors que les planètes en auraient chacune deux.

Outre la section d'Anoubion relative aux domiciles, Julien est en mesure de citer divers auteurs païens, notamment Aratos. La présence d'un passage de Ménandre cité par plusieurs autres auteurs antiques donne à penser que ces vers circulaient dans des florilèges d'un accès aisé. Notre critique de l'astrologie aligne des arguments qui pour la plupart ont déjà été avancés par les philosophes de la période hellénistique, puis relayés par Cicéron. Il est également apparu que, lorsque Julien cite des vers d'Anoubion (**a–c**), il perd de vue le contexte même de ses citations. Le principal mérite de Julien dans ce passage

aura été de nous transmettre quelques bribes d'un poète astrologique, et de nous livrer des indices sur l'ordre d'apparition de ces fragments dans l'œuvre originale.

Correspondance:
Paul Schubert
Faculté des lettres
Université de Genève
5, rue de Candolle
1211 Genève 4
paul.schubert@unige.ch